



## ÉPITRE AUX COLOSSIENS<sup>1</sup>.

(*De Rome, au 02.*)

---

755. — Qu'est-ce qui a donné lieu à cette Epitre? Quel en est l'objet, le but et la valeur?

Colosses était une ville de Phrygie, peu éloignée de Laodicée, d'Ephèse et d'Hierapolis<sup>2</sup>. La foi chrétienne paraît y avoir été prêchée, non par S. Paul lui-même, qui ne se donne nulle part pour l'Apôtre des Colossiens<sup>3</sup>, mais par un de ses disciples, Epaphras<sup>4</sup>, qui en devint probablement évêque après la mort d'Archippe<sup>5</sup>. Aussi cette Lettre contient-elle peu de détails personnels.

Ce qu'on y remarque surtout, ce sont les rapports nombreux qu'elle présente avec l'Epitre aux Ephésiens. On n'y trouve pas seulement la même doctrine, ce qui serait peu surprenant, mais une série d'idées parallèles, et un grand nombre de pensées et d'expressions identiques<sup>6</sup>.

<sup>1</sup> En tête, monnaie de Colosses. Δῆμος Κολοσσῶν. Colosses n'est plus depuis longtemps qu'une petite bourgade nommée Chonos. — <sup>2</sup> Col., II, 1; IV, 13, 15, 16. — <sup>3</sup> II, 1. — <sup>4</sup> Epaphras pour Epaphrodite, comme Silas pour Sylanus, Demas pour Demetrius. Cf. I, 7, 8; IV, 12, 13; Phil., IV, 10, etc. — <sup>5</sup> IV, 12, 17; Philem., 2. — <sup>6</sup> Cf. I, 2, 3 Eph., I, 2. — I, 13, 14, 19, 20 et Eph., I, 5, 7, 10. — I, 16, 18 et Eph., I, 22; III, 10, 11. — I, 24, 25 et Eph., III, 1, 2. — II, 19 et Eph., IV, 16. — II, 12, 13 et Eph., I, 19; II, 1, 5. — II, 12-15, 19; III, 12, 13 et Eph., IV, 2-4, 16, 32. — III, 6, 8 et Eph., V, 6, 8, 11. — III, 9, 10 et Eph., IV, 22-25. — III, 16, 17 et Eph., V, 8, 20. — III, 17, 18 et Eph., V, 20-22. — III, 18; IV, 1 et Eph., V, 22-23; VI, 1-9. — IV, 3, 4 et Eph., VI, 18-20. — IV, 5 et Eph., V, 15, 16. — IV, 8 et Eph., VI, 22.

Cette conformité s'explique, avons-nous dit<sup>1</sup>, par cette considération, qu'ayant été envoyées dans la même occasion, ces deux Epitres auront été écrites à la même date, sous la même impression, dans le même dessein, pour remédier aux mêmes désordres ou prévenir le même péril<sup>2</sup>. A Colosses comme à Ephèse, le danger qui menaçait l'Eglise avait pour cause les prédications et les manœuvres de docteurs soi-disant chrétiens, mais avant tout judaïsants et déjà quelque peu gnostiques. Sans égaler peut-être la loi à la foi, comme ceux que l'Apôtre avait combattus en Galatie, ils recommandaient les pratiques légales, les fêtes juives, l'abstinence de la chair et du vin. En même temps, ils tâchaient de rabaisser l'idée que S. Paul avait donnée du Sauveur. Ils usaient d'artifices pour réduire son rôle dans l'Eglise et dans le monde ; ils disaient que le Fils de Dieu est trop grand pour s'être fait lui-même notre médiateur, que c'est par les anges que notre salut doit s'opérer et que nous devons offrir à Dieu nos hommages. Sur la nature, le nombre, les fonctions des anges, ils avaient une théorie très étendue très détaillée ; ils se plaisaient à en dire les noms, les variétés, les occupations. Ils parlaient souvent du culte qu'on leur devait. L'Apôtre répudie sans équivoque l'enseignement de ces faux docteurs<sup>3</sup>, et oppose à leurs fantaisies superstitieuses la vraie doctrine chrétienne, την επιγνωσιν του Θεου<sup>4</sup>. Il insiste avec une rare élévation de pensée et une grande ardeur de sentiments sur les principaux dogmes, la divinité du Sauveur, l'universalité de la Rédemption, la nécessité du christianisme pour arriver au salut. Sa Lettre devait être communiquée à l'Eglise de Laodicée, après avoir été lue à Colosses<sup>5</sup>.

Cette Epitre a été citée, aussi bien que celle aux Ephésiens, comme un document apostolique, par les Pères les

<sup>1</sup> *Supra*, n. 741, 758. — <sup>2</sup> Cf. Col., iv, 7 et Eph., vi, 21. On explique de la même manière les ressemblances qui existent entre plusieurs Epitres de S. Ignace. — <sup>3</sup> II, 4, 8, 18-23. — <sup>4</sup> I, 9, 12-20; II, 9-15. — <sup>5</sup> II, 1; IV, 16. L'évêché de Colosses n'est plus maintenant qu'un titre *in partibus infidelium*.

plus anciens, S. Justin<sup>1</sup>, S. Théophile d'Antioche<sup>2</sup>, S. Irénée<sup>3</sup>, Tertullien contre Marcion<sup>4</sup> et Marcion lui-même. Les noms d'Onésime, d'Archippe et d'Aristarque la relient à l'Epître à Philémon<sup>5</sup>, qui devient garante de son authenticité. D'ailleurs l'Apôtre s'y révèle par l'élévation de ses vues, la ferveur de sa foi et l'inégalité de son style. Aussi les doutes récemment émis à cet égard n'ont-ils pas trouvé d'écho.

Outre l'exorde, I, 4-12, et la conclusion, IV, 7-18, on y distingue deux parties : l'une dogmatique, l'autre morale.

### SECTION I.

Dogmatique. — *Sur Jésus-Christ et la rédemption*, I, 11 et II.

#### 1<sup>o</sup> Confirmation de la doctrine prêchée par Epaphras, I, 13-29.

756. — Quelle est la doctrine de S. Paul, sur Notre Seigneur, au commencement de cette Epitre, I, 13-20?

S. Paul considère le Sauveur dans sa double nature, comme Dieu et comme homme.

1<sup>o</sup> Comme Verbe, il est l'image du Dieu invisible, 15, son image parfaite et substantielle<sup>6</sup>, le premier né de Dieu, engendré avant toute créature : Πρωτοτοχος παντης κτιστων. Πρωτος pour πρωτερος, *prior omni creatura*; τοχος, *genitus, non factus*<sup>7</sup>; par conséquent éternel et incrément<sup>8</sup>, créateur de toutes choses, des esprits comme des corps, quel que soit le nom de ces esprits, éons, génies; soutien et conservateur de l'univers entier<sup>9</sup>. Au verset 16, l'Apôtre affirme aussi énergiquement qu'il est possible, à l'encontre des faux docteurs, la divinité, la toute-puissance et la souveraineté de l'Homme-Dieu. Il est la cause efficiente de tout ce qui existe. La

<sup>1</sup> *Dial.*, 84, 85. Cf. S. Clem., *Ad Cor.*, 49; S. Ign., *ad Eph.*, 10; S. Polyc., *ad Philipp.*, 5. — <sup>2</sup> *Ad Autol.*, II, 22. — <sup>3</sup> S. Iren., III, XIV, 1; V, XIV, 2. — <sup>4</sup> Tert., *Cont. Marc.*, V, 9. — <sup>5</sup> Cf. IV, 10, 17 et *Philem.*, 10, 26. — <sup>6</sup> Cf. *Sap.*, VII, 26; *Heb.*, I, 3; S. Thom., p. I, q. 35, a. 2. — <sup>7</sup> *Ego ex ore Altissimi prodivi primogenita ante omnem creaturam.* Eccli., xxiv, 5. Cf. *Rom.*, VIII, 20. *Primogenitus, ut anto omnia genitus.* Tert., *Adv. Prav.*, 7. Cf. S. François de Sales, *Amour de Dieu*, II, II-VIII, <sup>8</sup> *Col.*, I, 15-17. — <sup>9</sup> *Col.*, I, 16. Cf. *Michl.*, V, 2.

puissance créatrice réside en lui, *in ipso, εν αυτω; per ipsum, ἐν αὐτοῦ*, fait entendre que cette puissance lui vient du Père; *in ipsum, εις αυτον, 16*, atteste qu'il est la fin aussi bien que le principe de la création<sup>1</sup>.

2º Comme Verbe incarné, il est le chef de l'Eglise; il l'anime comme son corps mystique; il en purifie les membres, 18. Il est le premier né des morts, le gage, le type et le principe de la résurrection glorieuse, la plénitude de tout bien et de toute grâce, 19<sup>2</sup>, le médiateur universel, l'unique source de la paix et de la sainteté pour le ciel comme pour la terre, 14, 20, 22<sup>3</sup>.

Puisqu'il surpassé à ce point toute créature, puisqu'il est incomparable en grandeur, en richesse, en puissance, en bonté, que tout dans les desseins de Dieu aboutit à lui et se résume en lui, 17, qu'est-ce qu'on pourrait chercher ou désirer hors de lui<sup>4</sup>?

757. — Quel est le sens de ces mots : *Adimpleo ea quæ desunt passionum Christi in carne mea, 1, 24?*

Ces mots : *passiones Christi*, ne sont pas expliqués de la même manière par tous les interprètes.

1º Un bon nombre entendent par là les souffrances personnelles du Sauveur, *in corpore carnis ejus, 22*. La pensée de S. Paul serait que le Sauveur a bien expié tous les péchés des hommes et mérité pour eux dans sa Passion toutes les grâces du ciel, mais qu'il ne leur a pas fait à tous l'application de ses mérites; qu'un grand nombre de pécheurs ne profiteraient pas de son sacrifice et ne recueilleraient pas le fruit de sa Passion, si ses ministres ne se dévouaient pour les ramener au salut, ou si son Apôtre reculait devant les difficultés qu'il rencontre dans son ministère<sup>5</sup>.

<sup>1</sup> Col., 1, 16. Cf. Rom., VIII, 38, Eph., 1, 21; III, 10; I Pet., III, 23. S. Paul insiste sur ce principe que tout a été fait par Jésus-Christ, à cause des Gnostiques qui attribuaient toute la création au Demiurge. — <sup>2</sup> Cf. Rom., 1, 3, 4; VIII, 3; Gal., IV, 4; Ephes., 1, 21-23; S. Thom., p. 3, q. 7, a. 10. — <sup>3</sup> Pacificantur enim nobis cœlestia, concordando nobiscum. S. Aug., *Enchirid.*, XVI. — <sup>4</sup> Col., II, 2, 3, 6, 7, 10; III, 1, 2. — <sup>5</sup> Cf. II Tim., II, 10. « Le protestant ne parle pas ainsi. Il ne dit pas : Je souffre

2<sup>e</sup> Beaucoup d'autres, joignant les mots, *passiones Christi*, à ceux qui suivent, *in carne mea*, croient qu'il faut entendre les souffrances du Sauveur en ses membres ou plutôt en S. Paul son ministre<sup>1</sup>. Quand Saul persécutait les fidèles de Damas, Notre Seigneur ne se disait-il pas persécuté en leurs personnes : *Quid me persequeris*<sup>2</sup>? Leurs souffrances sont donc les siennes. Elles le sont surtout quand elles leur sont infligées à cause de lui, quand celui qui les endure s'y dévoue pour son amour, quand il les supporte en son esprit et par sa grâce<sup>3</sup>. C'est dans le même sens et pour la même raison que l'Ange qui fait admirer à S. Jean la gloire des martyrs dans le ciel appelle *sang du Sauveur* celui qu'ils ont versé pour son nom<sup>4</sup>. Comme Dieu avait déterminé d'avance ce que l'Homme-Dieu aurait à souffrir en son humanité, il a déterminé également ce que ses membres souffriront en union avec lui; et bien qu'ils ne puissent satisfaire que par lui, tant que cette mesure de souffrances ne sera pas remplie, il manquera toujours *quelque chose* à la Passion du Sauveur<sup>5</sup>.

## 2<sup>e</sup> Rétutation des erreurs qu'on s'efforçait de répandre.

758. — Pourquoi l'Apôtre dit-il que la plénitude de la divinité habite en Jésus-Christ corporellement, II, 9?

S. Paul dit que la divinité tout entière, θεοτης<sup>6</sup>, habite

ce qui reste à souffrir de la passion du Sauveur; il dit à Jésus-Christ crucifié : Souffrez seul, Seigneur. C'est là le dogme, sinon la pratique. Le protestantisme est par essence et en toute manière l'abolition du sacrifice. » Gratry, *Sources*.

<sup>1</sup> II Cor., I, 5; I Pet., IV, 13; S. Aug., *In Ps. LXXXVI*, 5. — <sup>2</sup> Act., IX, 5.

— <sup>3</sup> Cf. Rom., VIII, 36; II Cor., IV, 10. Ipse enim sibi victimas fecit. Ipse implevit Spiritu martyres; ipse virtute instruxit confessores. Eis enim dixit : Non estis vos qui loquimini. S. Aug., *In nat. Apost.*, serm. CCXCIX, 3. Vado Romam iterum crucifigi, dit le Sauveur à S. Pierre, effrayé par la persécution. Bossuet, *Panég. de S. Paul*, III<sup>e</sup> part. —

— <sup>4</sup> Apoc., VII, 14. — <sup>5</sup> Per tot neces læso Patri fit plena Christi victima. Santeuil. S. Aug., *In Ps. CXLI*, 3. Cf. II Par., VII, 1. — <sup>6</sup> Divinitatem, seu, ut sic dixerim, deitatem; nam et hoc verbo uti jam nostros non piget, ut de græco expressius transferant id quod illi θεοτητα appellant. S. Aug., *de Civ. Dei*, VII, 1. *Supra*, n. 598.

en Notre Seigneur, et qu'elle y habite corporellement, τωματικῶς, pour faire bien entendre qu'elle n'y réside pas seulement en figure, τυπικῶς, *umbratiliter*, comme parle S. Augustin<sup>1</sup>, ou d'une manière morale, par son influence, par son action, κατ' ενεργείαν, πνευματικῶς, mais réellement, substantiellement, par son essence, δι' οὐσίαν. Suivant quelques auteurs, ce terme, joint au mot *inhabitat*, exprimerait l'union hypostatique du Verbe avec l'humanité, τωμα désignant le corps de Notre Seigneur et le corps étant pris, comme *caro* dans S. Jean<sup>2</sup>, pour la nature humaine tout entière. L'Apôtre fait ici allusion à la présence de Dieu dans le temple ou dans l'arche; il oppose la réalité à la figure. Le verset 49 du chapitre précédent doit s'entendre également dans ce sens.

L'expression *plenitudo*, πληρωμή, qui revient huit fois dans l'Epître, semble empruntée au langage des nouveaux dogmatiseurs<sup>3</sup>, et les gnostiques l'ont employée pour signifier la totalité de l'être et la source de toute émanation. S. Paul fait entendre que le Sauveur n'est pas une simple émanation, une vertu de Dieu, un éon comme ceux dont on parlait, mais une personne divine, et qu'il possède comme tel toutes les perfections de la divinité<sup>4</sup>. Il ajoute que, du moment où ils lui sont incorporés, où ils reçoivent au baptême le caractère d'enfants de Dieu, par la vraie circoncision que lui seul peut donner, les fidèles participent, suivant leur capacité, à la dignité, aux richesses et aux vertus du Sauveur<sup>5</sup>.

\* 159. — Qu'est-ce qu'entend l'Apôtre par cette *philosophie*, ces éléments du monde, cette tradition humaine, II, 8, et cette cédule que Notre Seigneur a attachée à la croix, 15?

1° Ce mot *philosophie*<sup>6</sup> est expliqué par les mots qui suivent : *inanis fallacia, secundum traditionem hominum* : c'est la doctrine des judaïsants, fondée sur des traditions

<sup>1</sup> S. Aug., *Epist. CLXXXVIII*, 39. — <sup>2</sup> Joan., I, 14. — <sup>3</sup> De même que ἐπιγνώσις, σοφεστή, σοφία, I, 9; θρόνοι, αρχαῖ, 16, etc. — <sup>4</sup> Cf. Joan., I, 14, 16. — <sup>5</sup> Col., II, 10. Cf. Rom., I, 16. — <sup>6</sup> Col., II, 8. Cf. I Cor., II, 4.

erronées que les docteurs juifs faisait remonter à Moïse<sup>1</sup>, et qui n'avaient pour objet que des choses matérielles ou des vérités élémentaires, c'est-à-dire ce qu'il y a de plus infime dans la religion ou dans le monde, *elementa mundi*<sup>2</sup>.

2o Par cette cédule, *chirographum*, qui nous était contraire, l'Apôtre entend la loi de Moïse, que les Juifs avaient souscrite<sup>3</sup> et qui vouait à la mort tous ceux qui venaient à l'enfreindre. Jésus-Christ l'a annulée. En se faisant crucifier pour nous, il a soustrait aux puissances de l'enfer la proie qui leur était assurée, et il les a dépouillées elles-mêmes de leur empire usurpé. Un chrétien n'a donc plus à s'inquiéter des observances figuratives<sup>4</sup>, ni des peines qui sanctionnent la loi ancienne<sup>5</sup>, ni des défenses qu'on peut leur faire de toucher ceci ou cela<sup>6</sup>. Ces pratiques extérieures sont désormais indifférentes<sup>7</sup> : les lois qui les imposaient ont perdu leur raison d'être et leur vigueur<sup>8</sup>.

## SECTION II.

Morale : — *Règles et exhortations générales et particulières,*  
III et IV.

\*760. — Que signifient ces mots : *Mortui estis, et vita vestra abscondita, est in Deo*, III, 3, 4?

Le baptême qui nous incorpore à Jésus-Christ, nous fait descendre avec lui au tombeau ; nous mourons au péché, aux créatures, à nous-mêmes<sup>9</sup>. Mais à la place du vieil homme qui doit rester dans les fonts sacrés, il se forme en nous une créature nouvelle, animée d'une vie meilleure, de la vie qui convient aux membres d'un chef ressuscité et glorieux. Cette vie, surnaturelle et divine, le chrétien la reçoit et la possède au dedans de lui, bien qu'en germe seulement, d'une manière mystérieuse et cachée. Nous

<sup>1</sup> Cf. Matth., xv, 9; Marc., viii, 7. — <sup>2</sup> Cor., ii, 20, 21. Cf. Gal., vi, 3, 9, 24. — <sup>3</sup> Ex., xxiv, 3, 7, 8. — <sup>4</sup> Col., ii, 17. — <sup>5</sup> ii, 16, 20. Cf. Gal., iv, 10, 11; Horat., Sat. i, 9, 71; Juvenal., Sat. iv, 542-547. — <sup>6</sup> ii, 21. Cf. Matth., xv, 3-6; Marc., viii, 5-13. Per irrisio[n]em ponit Apostolus verba corum a quibus nolebat decipi Colossenses. S. Aug., Epist. cxlix, 23. — <sup>7</sup> Cf. Matth., xv, 20. — <sup>8</sup> i, 22, 23. — <sup>9</sup> Rom., vi, 3-7.

sommes donc enfants de Dieu, sans cesser de paraître, comme les autres hommes, des enfants d'Adam, misérables et déchus. Le temps présent est pour nous ce qu'est pour les arbres la saison de l'hiver, où leur vie rentre en eux-mêmes et disparaît : *Tempore hiemis, etiam riridis arbor aridae similis est. Intus est medulla qua riget, intus sunt folia, intus fructus.* Quand donc apparaîtra notre dignité ? Quand nous verra-t-on associés à la gloire de notre chef<sup>1</sup> ? Au ciel, où nous lui serons réunis pour l'éternité : *Veniet aëstas et discernet arbores.* En attendant, il faut végéter ici-bas dans l'humiliation et l'obscurité, porter le poids de notre condition terrestre, nous contenter de savoir ce qui nous est réservé et d'en avoir le gage au fond de l'âme. N'oublions pas toutefois que ces délais auront un terme. Le soleil de l'éternité finira par se lever : *Aëstas veniet; veniet Dominus noster qui latebat in radice; et tunc exaltabit cornu populi sui*<sup>2</sup>. Alors on verra dans notre corps comme dans notre âme, ce que le Fils de Dieu a jugé bon de cacher comme lui dans le sein de son Père : l'union qu'il daigne avoir avec nous, la grandeur qu'il nous communique, notre puissance, notre sainteté, notre immortalité, notre gloire ; et ces biens nous seront assurés pour toujours<sup>3</sup>. Ce sera alors le temps de toutes choses<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> Joan., xi, 26. Act., i, 9; Rom., viii, 18, 19, 23; I Joan., iii, 2. —

<sup>2</sup> S. Aug., *In Ps. xxxvi*, 3, 7. Cf. *In Ps. cxlviii*, 16. S. Grégoire de Nyssse exprime cette pensée par une autre comparaison. « Le chrétien est ici-bas, dit-il, comme un enfant dans le sein maternel. Si l'enfant pouvait savoir ce que Dieu lui a préparé en ce monde, et quelle vie il lui destine, au lieu de pleurer au jour de sa naissance, ne se réjouirait-il pas et ne rendrait-il pas grâces au ciel ? Réjouissons-nous donc, nous que la foi éclaire, dans la pensée des biens qui nous attendent ; et, au lieu de redouter la mort, comme ceux qui n'ont pas d'espérance, désirons avec l'Apôtre de nous voir bientôt transformés, élevés à la condition des anges, et associés au règne glorieux de notre divin chef. » Cf. S. Greg. Nyss., *De mortuis*. — <sup>3</sup> Nunc filii Dei sumus, et nondum apparuit quid erimus. Scimus autem quoniam cum apparuerit, similes ei erimus. I Joan., iii, 2. — <sup>4</sup> Eccli., iii, 17. *Juvat credere; sperare delectat; non credidisse pena est. Quod si in hoc erro quod me angelis post mortem sociare malo quam bestiis, libenter in hoc erro, nec unquam ab hac opinione, dum vivo, fraudari patiar.* S. Amb., *De excess. frat.*, ii, 136.

\* 761. — Quel est la lettre que S. Paul recommande aux Colossiens de faire venir de Laodicée, iv, 16?

Il y a divers sentiments sur cette question :

1<sup>o</sup> Plusieurs ont cru qu'il s'agissait d'une lettre écrite à S. Paul par les fidèles de Laodicée ; mais le parallélisme que l'Apôtre établit entre l'Epître aux Colossiens qu'on devra envoyer à Laodicée et celle des Laodicéens qu'on fera venir à Colosses, détruit cette supposition.

2<sup>o</sup> D'autres pensent qu'il s'agit d'une lettre écrite précédemment aux fidèles de Laodicée par S. Paul, lettre qui diffère de l'Epitre apocryphe connue sous ce titre, laquelle est bien certainement supposée<sup>1</sup>. Absolument, le fait est possible : une Epitre de S. Paul à l'Eglise de Laodicée aurait pu se perdre ; néanmoins, cela est bien peu probable, vu surtout la communication qu'on aurait faite de cette Epitre aux autres Eglises<sup>2</sup>. D'ailleurs, l'Apôtre ne dit pas *την εις Λαοδικειαν*, la lettre envoyée à Laodicée, mais *την εκ Λαοδικειας*, celle qui viendra de Laodicée.

3<sup>o</sup> Enfin, un bon nombre sont d'avis que ce pouvait être notre Epître aux Ephésiens, dont l'Eglise de Laodicée, capitale de la Phrygie, devait avoir un exemplaire. Colosses étant plus près de Laodicée que d'Ephèse, on comprend que S. Paul ait dit aux Colossiens de la demander à cette première ville plutôt qu'à la seconde. Comme les deux Epitres se confirment et se complètent, il devait être bien aisé qu'elles fussent lues à la fois d'un côté comme de l'autre. — A la vérité, ce troisième sentiment n'est qu'une conjecture comme les deux autres ; mais le verset 16<sup>3</sup> lui donne au moins de la vraisemblance ; et, s'il ne l'établit pas d'une manière sûre, il démontre un fait qui vient à l'appui d'une explication donnée sur l'Epitre aux Ephésiens : c'est que les Apôtres écrivaient quelquefois des lettres circulaires et que les Eglises se communiquaient les écrits qui avaient pour elles une certaine importance<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> A. T., n. 71. — <sup>2</sup> Cf. I Cor., v, 9; Supra, n. 721. — <sup>3</sup> Supra, n. 748.

— <sup>4</sup> Par exemple l'Epitre aux Galates, les Epitres aux Corinthiens. Cf. I Cor., 1, 1, etc.